

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 31 janvier 2024, à 18 h 32, au local B-105, 945 chemin Chambly, à Longueuil**

Sont présents :

Mme Chantal Bélanger, diplômée secteur technique, cégep Édouard-Montpetit
Mme Marie-Ève Baron, personnel enseignant
M. Stéphane Dion, parent d'étudiant
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
M. Benoit Lecours, diplômé secteur technique, ÉNA
Mme Julie Loslier, secteur socio-économique
M. Patrick Monarque, secteur entreprises
M. Janick Morin, personnel enseignant
Mme Emmanuelle Roy, membre d'office et directrice des études du Cégep
Mme Yekta Shabani, étudiante secteur technique, ÉNA
Mme Laetitia Stevens, étudiante secteur préuniversitaire, cégep Édouard-Montpetit
M. Charles Vincent, secteur universitaire
Mme Elise Violletti, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie

Sont absent(e)s :

Mme Marlène Couture, personnel de soutien
M. Benoit Dicaire, parent d'étudiant
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
M. Frédéric Lefebvre, diplômé du secteur préuniversitaire
M. Eric Trudeau, secteur entreprises

Sont invité(s) :

M. Pascal Désilets, directeur de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
Mme Claudine Ellyson, directrice de la formation continue et des services aux entreprises
Mme Élisabeth Fournier, directrice des ressources matérielles
Mme Mylène Godin, directrice des communications et des relations gouvernementales
Mme Geneviève Guérard, directrice des ressources humaines
M. Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires
M. François Lefebvre, directeur des ressources financières
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale et secrétaire d'assemblée
M. Michel Vincent, directeur des systèmes et technologies de l'information
Mme Danielle Cloutier, conseillère pédagogique, Direction des études

Mme Juliette Constantin, conseillère en communication, Direction des communications et des relations gouvernementales

M. Vincent Duchesne, directeur adjoint, Direction des études

M. Benjamin Duval, directeur adjoint - Infrastructures, Direction des systèmes et technologies de l'information

M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint aux approvisionnements, Direction des ressources financières

M. Rémi Gobeil, coordonnateur service informatique, Direction des systèmes et technologies de l'information

M. Charles Tounou, coordonnateur du programme Technologie de l'électronique et télécommunication

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 32.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Présentation et adoption du nouveau programme technologie du génie électrique : réseaux et télécommunications <i>Invités : M. Vincent Duchesne, Mme Danielle Cloutier et M. Charles Tounou</i>	Décision
3. Bons de commande	
3.1. Autorisation d'un contrat pour des travaux de redondance de lien réseau entre Longueuil et l'ÉNA <i>Invités : M. Benjamin Duval et M. Louis-Philippe Gagnon</i>	Décision
3.2. Autorisation d'une entente avec le centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition d'équipements audiovisuel et d'une solution numérique interactive <i>Invités : M. Rémi Gobeil et M. Louis-Philippe Gagnon</i>	Décision
4. Adoption de la version amendée du <i>Règlement relatif à la gestion financière</i> (règlement no 2) <i>Invité : M. François Lefebvre</i>	Décision
5. Adoption de la version amendée du <i>Règlement concernant la délégation des pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme</i> (règlement 2B) <i>Invité : M. François Lefebvre</i>	Décision
6. Présentation du suivi de la réalisation du Plan stratégique 2018-2024 <i>Présenté par : M. Sylvain Lambert, Mme Emmanuelle Roy, M. Pascal Désilets et Mme Juliette Constantin</i>	Information
7. Date de la prochaine séance	Information
8. Levée de la séance	Décision

24-CA-004 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité directeur;

M. Janick Morin, appuyé par Mme Julie Loslier, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 31 janvier 2024 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU NOUVEAU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE DU GÉNIE ÉLECTRIQUE : RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. Vincent Duchesne, directeur adjoint des études, ainsi que Mme Danielle Cloutier, conseillère pédagogique, et M. Charles Tounou, coordonnateur du programme d'études, se joignent à la réunion pour présenter la révision ministérielle du programme de *Technologie du génie électrique : réseaux et télécommunications*. Ils présentent les particularités du programme, ainsi que les choix locaux qui ont été effectués, et mentionnent que l'implantation de ce nouveau programme est obligatoire pour l'automne 2024.

Buts du programme

Tel qu'inscrit dans le programme d'études du ministère de l'Enseignement supérieur :

Le programme d'études vise à former des technologues en génie électrique spécialisés dans l'élaboration, l'amélioration, la modification et le maintien de systèmes ou d'équipements de réseautique et de télécommunications. Elles et ils seront appelés à travailler sur des technologies émergentes de moyenne et de hautes technologies.

Ces technologues exerceront principalement leur métier dans des domaines tels que l'électronique, la réseautique avec ou sans fil, la transmission par fibre optique, la radio mobile, la radio micro-ondes, les télécommunications, la radiodiffusion, la télédiffusion, la téléphonie et l'informatique.

Leurs interventions porteront sur :

- La mise en place et la maintenance d'infrastructures réseau,
- La programmation et la mise à jour d'équipements et de systèmes de réseautique et de télécommunications,
- L'étalonnage d'instruments électroniques et de systèmes.

Elles et ils auront également l'occasion de mettre en valeur leur expertise en participant à la conception et à l'ingénierie, et en proposant des solutions d'infrastructure de réseau de données et de télécommunications avec ou sans fil.

Leur environnement de travail typique sera constitué d'entreprises utilisant des réseaux et des équipements de télécommunications, dans les secteurs tels que le résidentiel, le commercial, l'industriel, le public et l'aéronautique. Les activités se dérouleront aussi bien dans des bureaux que dans des laboratoires de recherche et développement, des firmes de génie-conseil, chez des clients, des sous-traitants et des fournisseurs ainsi que dans des établissements d'enseignement ou autres organismes publics.

Le projet du nouveau programme d'études démontre que la réseautique et l'informatique sont des éléments essentiels à la formation de la ou du technologue en génie électrique du domaine des réseaux et télécommunications puisque l'électronique, les télécommunications, la réseautique et l'informatique sont de plus en plus imbriquées. Il offre également une plus grande place à la prévention des risques pour la santé et la sécurité des futures et futurs technologues, en plus de prendre en compte la rapidité de l'évolution technologique dans les domaines des télécommunications et de la réseautique.

Des précisions sont apportées, suite à une question d'un membre du conseil, concernant les liens entre le programme et la filière batterie. Des précisions sont également apportées concernant les améliorations du programme, qui impliquent notamment l'introduction de la cybersécurité industrielle.

Mme Emmanuelle Roy et les membres du conseil d'administration remercient M. Duchesne, M. Tounou et Mme Cloutier pour leur présentation et toute l'énergie qu'ils ont consacré à la révision du programme avec leurs équipes.

24-CA-005 PROPOSITION

ATTENDU que la révision du programme de *Technologie du génie électrique : réseaux et télécommunications* est conforme aux exigences du ministère de l'Enseignement supérieur (MES);

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Marie-Ève Baron, appuyée par Mme Chantal Bélanger, propose à l'assemblée d'adopter le programme de *Technologie du génie électrique : réseaux et télécommunications* tel qu'apparaissant au dossier transmis aux membres.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. BONS DE COMMANDE

3.1 AUTORISATION D'UN CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE REDONDANCE DE LIEN RÉSEAU ENTRE LONGUEUIL ET L'ÉNA

Depuis 3 ans, la Direction des systèmes et technologies de l'information (DISTI) a entrepris des travaux de planification visant à augmenter la robustesse de la connectivité réseau et internet entre les deux établissements.

Actuellement, la connectivité est constituée de deux paires de fibres optiques qui relient l'ÉNA et le campus de Longueuil. Or, ces deux paires empruntent le même chemin physique, ce qui crée donc un risque d'interruption total en cas de bris. Cette situation s'est d'ailleurs produite en août dernier lorsqu'un bris s'est produit la veille de la rentrée, amenant une panne de réseau complète à l'ÉNA (réseau interne, internet et téléphonie).

Il va sans dire que les établissements sont largement dépendants d'une connectivité réseau et internet fiable et performante. Sans connectivité, une bonne part des activités pédagogiques ne peuvent être maintenues et les activités administratives sont fortement impactées.

Le projet présenté aujourd'hui vise donc l'installation d'une autre paire de fibres qui emprunterait un chemin différent entre les deux campus afin d'éviter que cette situation se produise de nouveau. Il convient cependant de noter que la redondance ne serait pas complète, les fibres empruntant tout de même un chemin commun sur une distance de près de 1.3 km.

Suite à une question d'un membre, des précisions sont apportées concernant la ventilation des coûts. Les motifs qui justifient la réalisation de ce projet avec le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) sont également mentionnés.

24-CA-006 PROPOSITION

ATTENDU la nécessité d'assurer une connectivité réseau fiable entre les deux campus;

ATTENDU l'estimation des coûts;

ATTENDU la durée du contrat de 20 ans;

ATTENDU que le montant non récurrent pour les travaux est prévu au budget de fonctionnement 2023-2024;

ATTENDU que le Cégep est membre du Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) et doit utiliser son réseau pour répondre aux besoins;

ATTENDU que le RISQ est un organisme apparenté, considéré comme un organisme public;

ATTENDU que les contrats conclus avec un organisme public ne sont pas assujettis à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (chapitre 1 LCOP);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Janick Morin, appuyé par M. Patrick Monarque, propose à l'assemblée de retenir l'offre du Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ), pour l'exécution des travaux de redondance ainsi que du contrat de service pour une durée de 20 ans pour un montant de 750 000,80\$, avant les taxes applicables.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 AUTORISATION D'UNE ENTENTE AVEC LE CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL ET D'UNE SOLUTION NUMÉRIQUE INTERACTIVE

La Direction des systèmes et technologies de l'information (DiSTI) identifie chaque année les besoins audiovisuels pour le maintien des activités pédagogiques à Longueuil et à l'ÉNA, ainsi que les besoins des projets à venir. Certains items permettant de poursuivre le plan quinquennal de modernisation des classes branchées pour les années à venir ont été identifiés. La DiSTI travaille avec ses partenaires pour regrouper les achats prévus au budget MAOB (mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque) et les autres besoins de ses partenaires et désire joindre le centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour effectuer les achats afin de bénéficier de prix plus avantageux pour tous.

Ce mandat du CAG (2024-7509-50) s'étend du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2027. La DiSTI a procédé à l'analyse du mandat en lien avec le parc d'équipements actuel afin de prévoir le remplacement du matériel désuet et les équipements pour les nouveaux projets pour les trois années à venir en fonction des besoins connus et prévus. La DiSTI prévoit l'installation de 96 télévisions interactives, le remplacement de 20 toiles de projection et l'attribution et remplacement de 300 casques d'écoute avec microphone pour la durée du mandat.

Le budget pour ces achats sera réservé au moment de l'élaboration du budget d'investissement 2024-2027 par le comité du budget MAOB (mobilier, appareillage, outillage, bibliothèque) et dans les budgets des partenaires mentionnés. Le montant total de cet engagement est estimé à 710 000\$ avant les taxes.

Le Centre d'acquisition gouvernemental (CAG) a reçu le mandat de préparer l'appel d'offres publics et sollicite un mandat en bonne due forme comme le prévoit la *Loi sur les contrats des*

organismes publics. Le conseil d'administration doit donner son autorisation à joindre l'appel d'offres public, tel que le prévoient les règlements qui découlent de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

24-CA-007 PROPOSITION

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* et les règlements qui en découlent;

ATTENDU les besoins prévus lors des prochaines années;

ATTENDU que le montant des achats autorisés sera intégré au budget d'investissement pour les années 2024 à 2027;

ATTENDU que le Centre d'acquisition gouvernemental (CAG) a été identifié pour mener l'appel d'offres publics;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Elise Violletti, appuyée par M. Benoit Lecours, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à adhérer au regroupement d'acquisition d'équipements audiovisuels et d'une solution numérique interactive du Centre d'acquisitions gouvernementales et d'autoriser M. Sylvain Lambert, directeur général, à signer le mandat auprès du Centre d'acquisition gouvernemental pour l'acquisition d'équipements audiovisuels et d'une solution numérique interactive, au montant de 710 000\$, avant les taxes applicables.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DE LA VERSION AMENDÉE DU RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION FINANCIÈRE (RÈGLEMENT NO 2)

M. François Lefebvre présente le contexte qui mène à l'adoption de la version amendée du *Règlement relatif à la gestion financière* (Règlement no 2 du Cégep) et répond aux questions des membres.

24-CA-008 PROPOSITION

ATTENDU la *Politique d'achat sur les activités d'approvisionnement en biens, en services et en travaux de construction* adoptée par le conseil d'administration le 29 novembre 2023;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* et les règlements et directives qui en découlent;

ATTENDU les montants des seuils d'appels d'offres publics;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Benoit Lecours, propose à l'assemblée d'adopter la version amendée du Règlement relatif à la gestion financière (Règlement no 2 du Cégep) et d'abroger toutes autres versions antérieures de ce règlement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION DE LA VERSION AMENDÉE DU RÈGLEMENT CONCERNANT LA DÉLÉGATION DES POUVOIRS DÉVOLUS AU DIRIGEANT DE L'ORGANISME (RÈGLEMENT 2B)

M. François Lefebvre présente le contexte qui mène à l'adoption de la version amendée du *Règlement concernant la délégation des pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme* (Règlement no 2-B du Cégep) et répond aux questions des membres.

Initialement, ce règlement s'intitulait le *Règlement concernant la délégation des pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (L.Q. 2014, ch. 17)*. Ce qui constituait l'entièreté de ce règlement initialement sera désormais le chapitre 1 du Règlement no 2-B.

24-CA-009 PROPOSITION

ATTENDU la *Politique d'achat sur les activités d'approvisionnement en biens, en services et en travaux de construction* adoptée par le conseil d'administration le 29 novembre 2023;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* et les règlements et directives qui en découlent;

ATTENDU la possibilité de déléguer certains pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme par règlement;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit et des finances;

Mme Julie Loslier, appuyée par Mme Elise Violletti, propose à l'assemblée d'adopter la version amendée du Règlement concernant la délégation des pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme (Règlement no 2-B du Cégep) et d'abroger toutes autres versions antérieures du

Règlement no 2-B et d'abroger le Règlement relatif à la délégation de pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics (Règlement no 16).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION DU SUIVI DE LA RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2024

M. Sylvain Lambert, directeur général, Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, et M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, présentent le suivi de la réalisation du Plan stratégique 2018-2024.

Le document *Rapport annuel des indicateurs du Plan stratégique 2018-2024* est transmis aux membres (document 06b).

En début de présentation, M. Sylvain Lambert rappelle le contexte d'élaboration du Plan stratégique 2018-2024. Par la suite, Mme Emmanuelle Roy présente les faits saillants de l'orientation 1 « Former des citoyens pouvant contribuer activement à l'avenir collectif tant au secteur régulier qu'à la formation continue », de l'orientation 2 « Proposer des formations de qualité répondant aux besoins de la société » et de l'orientation 3 « Offrir un milieu de vie et d'apprentissage favorisant la réussite éducative (plan institutionnel lié à la réussite) ».

Par la suite, M. Lambert présente les réalisations liées à l'orientation 4 « Assurer un environnement sain, valorisant et mobilisant ». Il présente les statistiques de bien-être des membres du personnel. La vidéo du Cocktail des nouvelles et nouveaux membres du personnel est projetée afin de témoigner plus concrètement de ce que vivent les membres du personnel du Cégep et de l'ÉNA. M. Lambert présente ensuite les réalisations de l'orientation 5 « Faciliter les initiatives et les projets innovants » et mentionne que 39 projets de recherche ont été entrepris depuis 2018 dans de nombreux domaines. Il mentionne aussi les expériences positives de formation à distance : AEC Courtage immobilier et Assurances de dommage, cours d'anglais pré-collégial, cours pour étudiants-athlètes. Par ailleurs, beaucoup d'améliorations ont été apportées au plan des mesures d'urgence et au niveau des processus administratifs. M. Lambert termine par la présentation des réalisations reliées à l'orientation 6 « Aménager des espaces éducatifs pédagogiques et communautaires ».

Par la suite, M. Pascal Désilets présente le projet d'aérocampus, une vision du futur du secteur de l'aéronautique. Puis, une vidéo est projetée pour présenter la modélisation du bâtiment du futur Pavillon de la santé. Les membres conseil d'administration sont emballés par les projets majeurs du Cégep et de l'ÉNA.

Mme Julie Loslier quitte à 20 h 13.

Les membres du conseil d'administration félicitent l'ensemble des directions et toutes les personnes qui ont été impliquées pour la réalisation du Plan stratégique 2018-2024. Ils mentionnent qu'ils sont

impressionnés par le grand nombre de réalisations. Le Cégep et l'ÉNA sont des institutions qui réalisent bien leur mission de former des étudiantes et des étudiants, mais ils ont aussi une mission plus large et contribuent réellement au développement de leur communauté et de l'économie. Ils se préoccupent de la population étudiante, mais aussi des membres du personnel et des autres membres de la communauté collégiale. Dans les réalisations du Plan stratégique 2018-2024, il y a beaucoup d'innovations et d'impacts sur la communauté.

Les membres du conseil d'administration ont beaucoup apprécié avoir des images, des vidéos et des témoignages de membres du personnel pour appuyer la présentation.

7. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue à distance le mercredi 28 février 2024, à 18 h 30.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 51.



Jean-Paul Gagné
Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine
Secrétaire d'assemblée